

Objekttyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **121 (1976)**

Heft 1

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



**L'Office fédéral de la protection civile
met au concours le poste de**

chef de la division de l'instruction

Tâches

- planifier, mettre en route et surveiller aux niveaux de la Confédération, du canton et de la commune les projets d'instruction qui doivent être élaborés par l'Office fédéral, y compris l'approbation des plans d'enseignement, programmes de cours et moyens d'instruction;
- traiter les problèmes fondamentaux de l'instruction: personnel, méthodes et forme de l'instruction, organisation des cours, service de comptabilité; création, équipement et exploitation des centres d'instruction;
- étudier les questions se rapportant aux exercices communs de la protection civile avec l'armée et à la participation de la protection civile aux exercices d'états-majors de commandement militaire, destinés à mettre au point l'aide à apporter à la protection civile;
- diriger l'instruction dont la Confédération est chargée et surveiller l'instruction dans les cantons;
- inspecter des cours;
- organiser des rapports et des séminaires, diriger des groupes de travail, publier des articles et des exposés et faire des conférences.

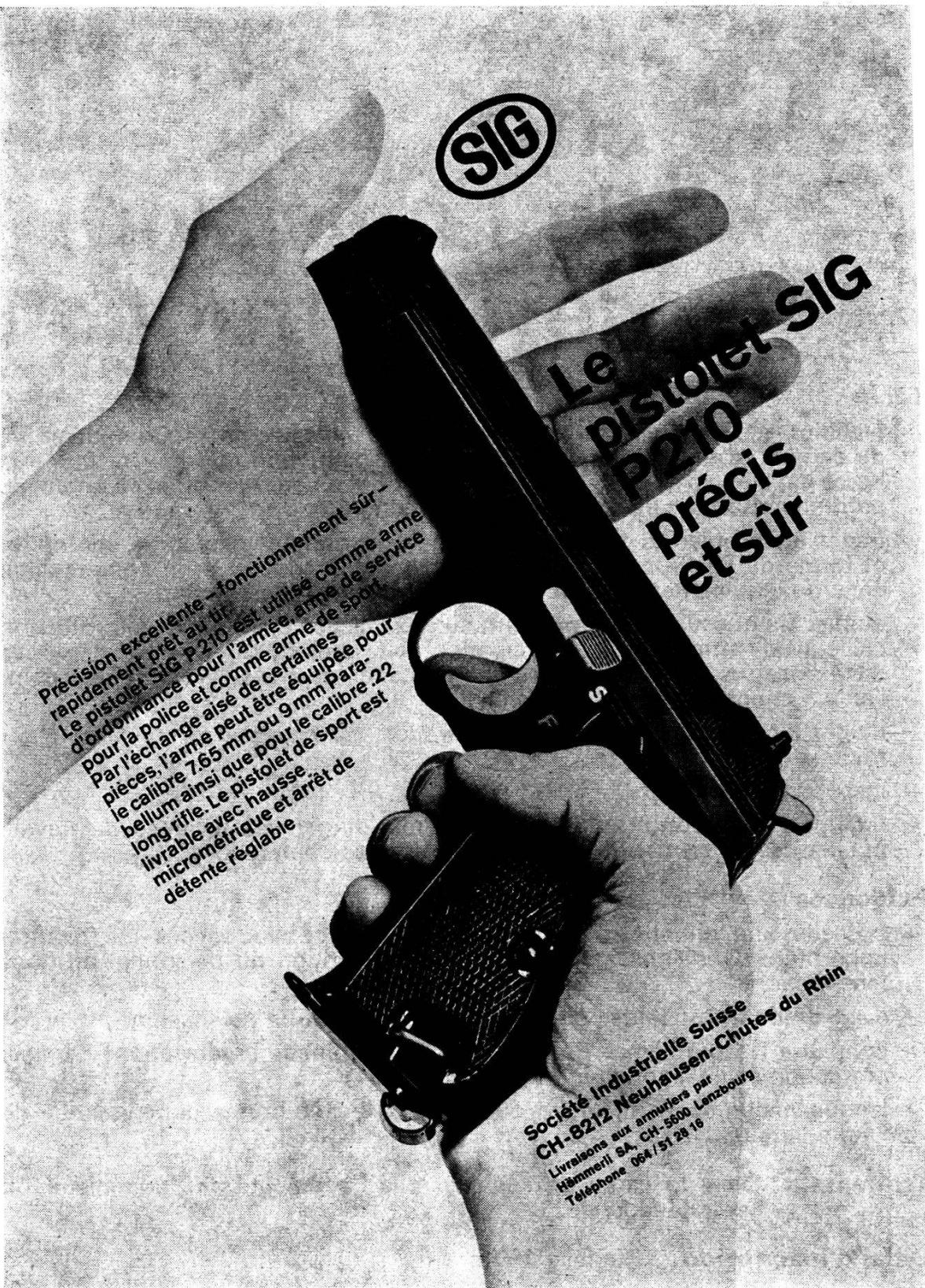
Exigences

- posséder une formation pédagogique; avoir exercé avec succès une fonction importante dans l'enseignement, dans la formation du personnel ou dans l'instruction;
- avoir de bonnes qualités d'organisateur et le don de persuasion;
- connaître les problèmes de la direction de grandes organisations (armée, protection civile, économie ou administration);
- langue maternelle: l'allemand ou le français; très bonne connaissance de l'autre langue.

Traitements: Dans le cadre de l'échelle des traitements de l'administration centrale fédérale.

Délai d'inscription: 31 janvier 1976.

**Les candidats de nationalité suisse qui s'intéressent à ce poste
adresseront leurs offres circonstanciées à la Direction de l'Office
fédéral de la protection civile, case postale, 3003 Berne.**



Precision excellente - fonctionnement sur-
rapidement prêt au tir.
Le pistolet SIG P210 est utilisé comme arme
d'ordonnance pour l'armée, arme de service
pour la police et comme arme de sport.
Par l'échange aisément de certaines
pièces, l'arme peut être équipée pour
le calibre 7,65 mm ou 9 mm Para-
bellum ainsi que pour le calibre .22
long rifle. Le pistolet de sport est
livrable avec hausse
micrométrique et arrêt de
détente réglable

Société Industrielle Suisse
CH-8212 Neuhausen-Chutes du Rhin
Livrées aux armuriers par
Hämmerli SA, CH-5600 Lenzbourg
Téléphone 064/51 28 16